

Transformation des sites du patrimoine mondial de Madagascar en agents de changement positif

FONDS D'ACCÉLÉRATION POUR LES FORÊTS TROPICALES HUMIDES D'ATSINANANA

Appel à l'action

Investissez dans les organisations expertes malgaches qui protègent et gèrent les forêts tropicales humides d'Atsinanana et leurs services écosystémiques essentiels. Et ce, à travers un ensemble unique de Sites du Patrimoine Mondial, de manière à ce que ces endroits uniques contribuent à un avenir radieux pour Madagascar.

Objectif

En collaboration avec ses partenaires, la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)** et **Madagascar National Parks (MNP)** veulent accélérer la mise à niveau des six Sites du Patrimoine Mondial de l'Atsinanana. L'objectif est de les préparer à recevoir un financement durable et de les faire agir en tant qu'Agents de Changement pour les communautés rurales du Sud-Est de Madagascar.

Grâce à ce fonds d'accélération, les communautés locales recevront un soutien pour améliorer la gestion conjointe de ces zones de forêt tropicale humide, et bénéficieront de manière effective des avantages de la proximité des Sites du Patrimoine Mondial.

Stratégie d'investissement

La FAPBM a créé un fonds spécial pour intensifier les efforts fournis par les experts malgaches de la Coalition pour les Aires Protégées de Madagascar dans six Sites du patrimoine mondial. L'investissement soutiendra les communautés et les autorités locales dans la gestion de leur paysage de forêt humides et accélérera la préparation des de ses sites à recevoir un financement durable de la FAPBM pour sécuriser ces lieux critiques de manière pérenne.

En 2007, les forêts humides d'Atsinanana ont été incluses dans la liste du Patrimoine Mondial (N1257), justement reconnues parmi les lieux naturels les plus exceptionnels du monde. Les Sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ont des Valeurs Universelles Exceptionnelles (VUE), définies comme ayant une **"signification culturelle et/ou naturelle qui est si exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle revêt une importance commune pour les générations présentes et futures de l'humanité"**.



Les forêts humides d'Atsinanana comprennent : les Parcs Nationaux de

Marojejy, Masoala, Zahamena, Ranomafana, Andringitra, et les parcelles de forêt pluviale du Parc National d'Andohahela.

Ils sont reliés par des aires protégées clés : le **corridor Anjanaharibe Sud, le corridor Ambositra Vondrozo et le corridor Ankeniheny Zahamena**. Leur taux d'endémisme se situe entre **80 et 90 %** et les **cinq familles de primates malgaches** y sont représentées. Les habitats contenus dans ces sites sont devenus d'une importance critique pour maintenir les processus écologiques nécessaires à la survie de la biodiversité unique de Madagascar. Leur importance est particulièrement élevée, car la déforestation dans cette partie orientale du pays n'a laissé que **8,5 %** de la forêt originale intacte.

Pour remplir sa responsabilité mondiale, Madagascar doit de toute urgence améliorer la gestion de ces Sites du patrimoine mondial. Par expérience, cela a des impacts significatifs sur les communautés rurales qui sont déjà confrontées à divers défis du simple fait qu'elles vivent dans et près des zones de forêt tropicale de Madagascar.

Les communautés rurales à Madagascar sont confrontées :

- Aux impacts du déboisement illégal de bois précieux ;
- Aux impacts sur leurs moyens de subsistance, car les terres agricoles productives sont mises à mal par la coupe des arbres et des pratiques de récolte non durables ;
- Aux impacts d'un secteur touristique en déclin en raison des restrictions de voyage liées à la COVID et de l'évolution de la perception de Madagascar en tant que destination positive.

En investissant dans la **résilience** des communautés et **une gestion durable et efficace** des ressources naturelles aux niveaux local, régional et national, les services écosystémiques essentiels dont dépendent de nombreux moyens de subsistance et économies locales seront sécurisés. L'intégration de la planification de la résilience climatique dans la politique de gestion agricole, ainsi que la coordination de la conservation des forêts avec des investissements ciblés dans les infrastructures simples et complexes autour des Sites du Patrimoine Mondial, améliorera considérablement les conditions pour des économies durables et des moyens de subsistance ruraux pérennes. De cette manière, les obstacles à une co-gestion efficace seront éliminés, ouvrant la voie à des communautés rurales autonomes et à des Sites du Patrimoine Mondial qui contribuent au développement d'une économie durable à Madagascar.

Performance

MNP est une association privée mandatée par décret gouvernemental pour gérer les 43 parcs nationaux et réserves naturelles du pays. Depuis 2010, le MNP et ses partenaires locaux ont mis en œuvre des efforts visant à garantir la performance de ces six Sites du Patrimoine Mondial et du paysage environnant. Soutenus par des partenaires donateurs internationaux, les efforts précédents visant à protéger ces Sites du Patrimoine Mondial qui n'ont pas encore abouti à un changement durable à l'échelle requise. Bien qu'il y ait de nombreuses réussites de la part des membres de la Coalition pour les Aires Protégées de Madagascar, il est urgent d'accélérer le développement communautaire et de favoriser l'alignement des intérêts corporatifs vers un développement économique plus durable autour de ces endroits.

Le Parc National de Ranomafana

est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que partie de la forêt humide d'Atsinanana. Ce site est l'une des aires protégées terrestres les plus précieuses de Madagascar, avec une contribution économique locale et régionale estimée entre **13 et 22 millions de dollars par an**, provenant de l'écotourisme, de l'hydroélectricité et de la protection de l'eau. Les communautés locales en sont fières. Sous la supervision du MNP, les communautés locales surveillent environ **70 %** du site en série de la forêt humide d'Atsinanana.

Le Parc National de Marojejy

Grâce au financement durable de la **FAPBM**, les menaces pesant sur les précieuses essences de bois à l'intérieur de l'aire protégée de Marojejy ont considérablement diminué, atteignant leur niveau le plus bas depuis 2009. Les subventions de la **FAPBM** couvrent non seulement les coûts de fonctionnement pour assurer une présence efficace et permanente sur le site, mais elles permettent également de mobiliser des gardes supplémentaires lorsque cela est nécessaire.

La **FAPBM** joue un rôle essentiel pour de nombreuses aires protégées de Madagascar en fournissant une source stable et durable de financement. La FAPBM offre un mécanisme institutionnel de confiance pour le financement durable des coûts de fonctionnement des aires protégées dans le pays.

Pour atteindre l'engagement de Madagascar d'ici 2024, un soutien accru est urgent, notamment pour faire face à la principale menace pesant sur les sites du patrimoine mondial : l'exploitation forestière irrégulière et les pratiques non durables (comme le braconnage des lémuriniens et d'autres espèces animales) par les communautés vivant dans et autour de ces Sites du Patrimoine Mondial.

Répartition de l'investissement

Les fonds seront utilisés pour : **1** compléter les efforts en cours dans les Sites du Patrimoine Mondial, afin que les régimes de gestion collaboratifs locaux soient durables et adéquats pour atteindre l'autonomie communautaire et la conformité des entreprises, ainsi que pour **2** établir les conditions favorables nécessaires à l'application efficace d'un modèle de cogestion durable pour ces Sites du Patrimoine Mondial.

Plus précisément, cela comprend :

1 Soutenir les gestionnaires des Sites du Patrimoine Mondial pour :

- Rendre les communautés viables sur le plan financier, en particulier pour ce qui concerne les moyens de subsistance liés à l'agriculture - renforcer les capacités des communautés en matière de gestion de trésorerie, d'investissement et de littératie financière ;
- Mettre en place des systèmes de suivi et de contrôle localement pertinents ;
- Développer des entreprises sociales visant à fournir des solutions aux besoins essentiels des communautés tels que l'électricité et l'assainissement ;
- Établir des partenariats adéquats avec le secteur privé pour garantir un accès durable au marché des produits forestiers et agricoles durables.

2 Soutenir les décideurs politiques pour :

- Élaborer des cadres juridiques nécessaires pour renforcer les bases légales de la gestion collaborative, investir dans le carbone, faciliter les conditions pour les entreprises sociales et le développement rural durable ;
- Prioriser les stratégies de développement économique à proximité des sites du patrimoine mondial pour encourager la transition vers une économie verte avec les communautés locales, les entreprises locales et les entreprises forestières.

Équipe/Organisation de mise en œuvre

MNP dirigera les opérations en collaboration avec des experts malgaches (membres de la Coalition) et les communautés locales pour obtenir des résultats durables dans ces lieux stratégiques.

La **FAPBM** gèrera et investira les fonds en tant qu'institution financière durable nationale malgache de confiance et mesurera les performances et les impacts pour les communiquer aux investisseurs.



www.fapbm.org
mail@fapbm.org
+261 020 22 605 13



www.parc-madagascar.com
contact@mnpparks.mg
+261 32 09 400 55
liliane_cco@mnpparks.mg
+261 32 09 400 35